



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES ARTIFICIELLES ET SANTÉ

Pourquoi l'intolérance aux ondes
ou l'électrohypersensibilité
nous concerne, nous, kinés Chaînistes
GDS ?

par Catherine NEYRAND,

Kinésithérapeute
Membre APGDS

ARTICLES



Ayant été amenée à m'interpeler, il y a 12 ans, sur ce qui arriva brutalement à ma dernière fille alors âgée de 14 ans, et après consultation de multiples thérapeutes, j'en suis arrivée à faire des liens sur ses symptômes en présence des hyper-fréquences des technologies du sans-fil mais aussi des basses fréquences telles que le 50 Hz. J'ai alors étudié la physique des ondes et approfondi mes connaissances en neurologie et plus particulièrement la somesthésie. C'est ce que je vais vous proposer de découvrir dans cet exposé.



© Droits réservés

ARTICLES

HISTORIQUE ET ACTUALITÉ

Depuis une trentaine d'années, les nouvelles technologies du sans-fil se sont installées chez nous sans que personne ne trouve à redire, l'engouement par leurs côtés pratiques, ludiques, spontanés l'emportant sur le comment du pourquoi de celles-ci. Et pourtant, la voix de certains s'élève afin que l'on s'interpelle sur les effets nocifs sur les organismes. L'Anses, depuis 6 ans, commence à faire réaliser des études sur des risques émergents, mais les études demandent du temps. Je participe moi-même cette année à L'Anses à une étude de faisabilité sur l'électrohypersensibilité.

Pendant ce temps, des personnes de tout âge sont victimes des ondes électromagnétiques.

Certaines sont amenées à tout quitter, pour fuir ces ondes qui ont envahi nos lieux de vie et se trouvent en errance sociale, médicale, se réfugiant dans des lieux dont personne ne voudrait pour vivre.

Et pourtant de nombreuses études internationales existent prouvant la nocivité des ondes :

« Compilé en 2007, avec des mises à jour en 2012 et en 2014, le rapport Biolinitiative (1) comprend plus de quatre mille études consacrées aux effets sur la santé des ondes électromagnétiques de hautes et de très basses fréquences. Vingt-neuf scientifiques indépendants ont contribué à sa rédaction. Ce rapport accuse les ondes électromagnétiques, entre autres, d'être à la base d'effets biologiques néfastes tels que anomalie de transcription de gènes, cassure de simple et

double-brin de l'ADN, condensation de la chromatine, perte de capacité de réparation de l'ADN dans les cellules souches, diminution des enzymes anti radicalaires, neurotoxicité, carcinogénicité, réduction de la fertilité masculine, effets négatifs sur le comportement des enfants et sur le développement du cerveau dans le fœtus humain, déséquilibre du système immunitaire, perturbations métaboliques et, enfin, apparition d'un syndrome d'électrosensibilité » Sénat de Belgique 6-349/1 24 05 2017

La loi N 2015-136 du 9 février 2015 (dite loi Abeille) recommande sobriété, transparence, information et concertation dans l'installation et l'utilisation des ondes électromagnétiques. Le wifi est interdit dans les lieux d'accueil d'enfants de moins de 3 ans.





En décembre 2000, l'intolérance électromagnétique intégra la liste des maladies professionnelles des pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède). Dès 2002, la Suède reconnut l'électrosensibilité comme handicap fonctionnel.

Depuis de nombreuses années, médecins et scientifiques alertent. Ainsi en février 2015, 220 scientifiques issus de quarante-deux pays différents interpellent l'OMS et les Nations Unies « de nombreuses publications récentes montrent ainsi que les EMF (champs électromagnétiques) affectent tous les organismes vivants et ce à des seuils bien inférieurs à ceux de la plupart des recommandations nationales et internationales.

Le lundi 26 mars 2018, l'Anses rend publique les résultats de son expertise relative à l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques. « Ce travail s'est appuyé sur l'ensemble de la littérature scientifique disponible, ainsi que sur un grand nombre d'auditions... L'expertise met en évidence la grande complexité de la question de l'électrohypersensibilité (EHS), tout en concluant, en l'état actuel des connaissances, à

l'absence de preuve expérimentale solide permettant d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits par les personnes se déclarant EHS. Par ailleurs, l'Agence souligne que la souffrance et les douleurs exprimées par les personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue les conduisant à adapter leur quotidien pour y faire face. Dans ce contexte, l'Agence recommande une prise en charge adaptée des personnes concernées ainsi que la poursuite des travaux de recherche, notamment en mettant en place des études dont les conditions expérimentales prennent en compte les conditions de vie des personnes se déclarant EHS. »

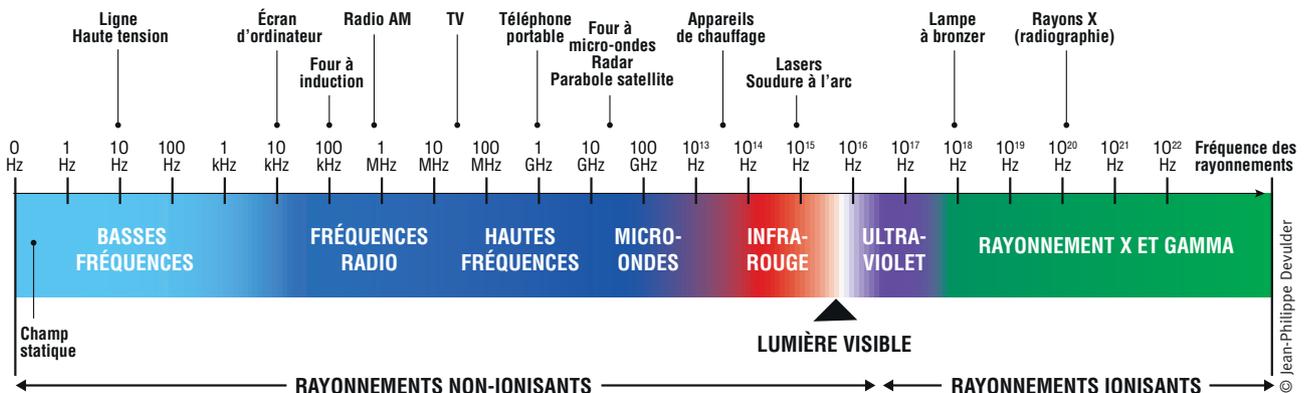
QUE SONT CES ONDES ?

Tout d'abord, les radiofréquences utilisées, des hyper-fréquences (HF), n'existent pas à l'état naturel ou si elles existent pour certaines, elles sont multipliées par des milliards de milliards fois, la majeure partie est créée par l'Homme. Toutes émettent des champs électromagnétiques. Elles sont émises par les antennes relais, les téléphones

portables, le wifi, les micro-ondes, les téléphones sans fil ou DECT. Ce sont des fréquences qui vont de 0,3 à 30 GHz. Celles-ci sont reconnues potentiellement cancérigène par l'OMS en mai 2011 comme le DDT et les vapeurs d'essence.

Tous ces appareils sont des émetteurs-récepteurs à l'origine d'un éternel va et vient d'ondes pour permettre une communication sans fil. Ainsi, il y a un transfert d'énergie par ondes sinusoïdales, à très haute fréquence et courte longueur d'ondes, qui traversent tout ce qui est sur leur passage : murs, béton, arbres, nous irradiant ainsi.

À ces Hyper-fréquences, se rajoutent les Basses Fréquences (BF : 50Hz), utilisées depuis le 19^{ème} siècle, qui émettent un champ électrique et un champ magnétique aussi à l'origine de perturbations électriques dans le corps. Elles sont aussi reconnues potentiellement cancérigène depuis 2001. Ce sont les lignes électriques, les lignes à très haute tension (THT), les transformateurs, mais aussi dans nos habitations : le radio réveil, les rallonges (évitiez celles sous le lit), les lits électriques, les fils de lampes, les plaques à inductions, les ampoules basses consommation.

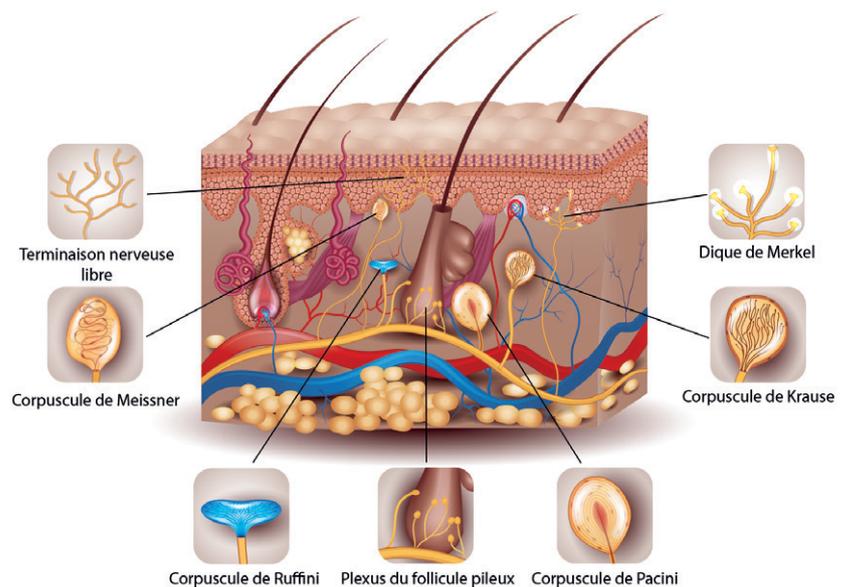
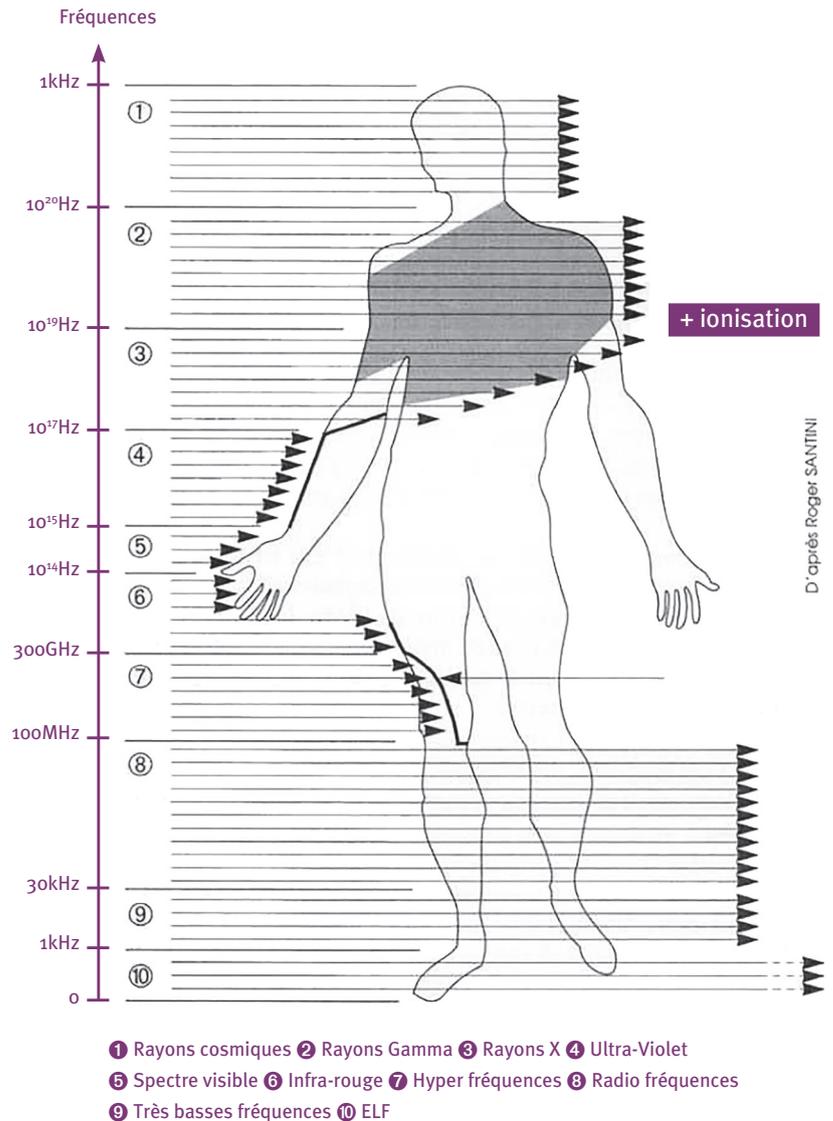


ET NOS CORPS ALORS ?

Ceux-ci sont en permanence dans cet environnement artificiel, invisible, inodore, impalpable mais fortement agressif pour eux. Nos corps, matières et non virtuels, sensibles sensoriellement, sont réactifs car récepteurs. Eux-mêmes font antennes. C'est ainsi que, dans cet électrosmog ambiant, certaines personnes décompenseront plus ou moins rapidement, leur corps ne comprenant pas les stimulations qu'il reçoit. Celui-ci essaiera de maintenir son homéostasie jusqu'à un certain seuil de tolérance où alors il basculera dans l'intolérance aux ondes et pour certains l'électrohypersensibilité.

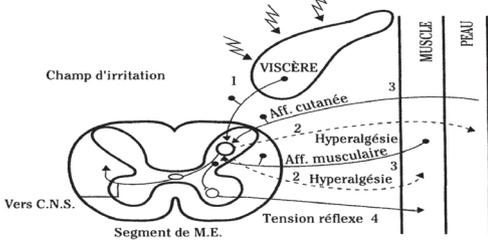
Sans tous nos organes de sens nous ne serions pas ce que nous sommes. On trouve de multiples capteurs sensoriels dans la peau, les articulations, les muscles, les méninges, le cerveau, les viscères. On peut citer entre autre dans la peau les cellules de Pacini sensibles du 30 au 1500Hz, les cristaux de magnétite dans le cerveau et les méninges. Et notre peau est un bien faible bouclier contre les agressions permanentes de ces ondes. Selon la fréquence, celles-ci vont pénétrer plus ou moins profondément dans nos tissus, activant ces capteurs qui, par voie reflexe, vont entraîner des informations anormales à divers fascias, organes et à notre cerveau.

Les premiers médecins français à dénoncer les méfaits des ondes sont le docteur Milbert, pédiatre et le professeur Belpomme. Mais d'autres médecins tel les docteurs Souvet et Halimi de l'ASEF alertent et témoignent.





UNE ZONE RÉFLEXE MÉTAMÉRIQUE
= UN MÉTAMÈRE ATTEINT
= RÉFLEXE VISCÉRO-MUSCULO-CUTANÉ



Champ d'irritation et zone réflexe (d'après Hendrickx)

Le professeur Belpomme décrit les SICEM (syndrome d'intolérance aux OEM) ainsi en 3 phases :

• **PHASE INAUGURALE :**

Avec multiples symptômes : maux de tête, acouphènes, sensations vertigineuses, troubles cardiaques (palpitations, angoisse, arythmie, TA variable) douleur musculaires, articulaires, cutanées (dyshidrose), troubles digestifs (nausées, constipation,

diarrhées, ballonnement...) mais aussi troubles cognitifs (troubles de la mémoire, concentration, irritation, violence verbale). Le corps est mis sous tension et réagira comme il peut par activation des systèmes nerveux périphérique, viscéral et central. Notre pilote automatique, constitué des systèmes ortho et para sympathiques, sera fortement perturbé et aura fort à faire pour rétablir l'équilibre physiologique du corps. Il y a aura réversibilité des symptômes s'il y a éviction des polluants, remise en question de ses habitudes comportementales. Sinon, l'organisme décompensera.

• **PHASE D'ÉTAT :**

Épuisement, insomnie, dépression physiologique vont s'installer et se rajouter aux précédent symptômes.

• **PHASE TERMINALE :**

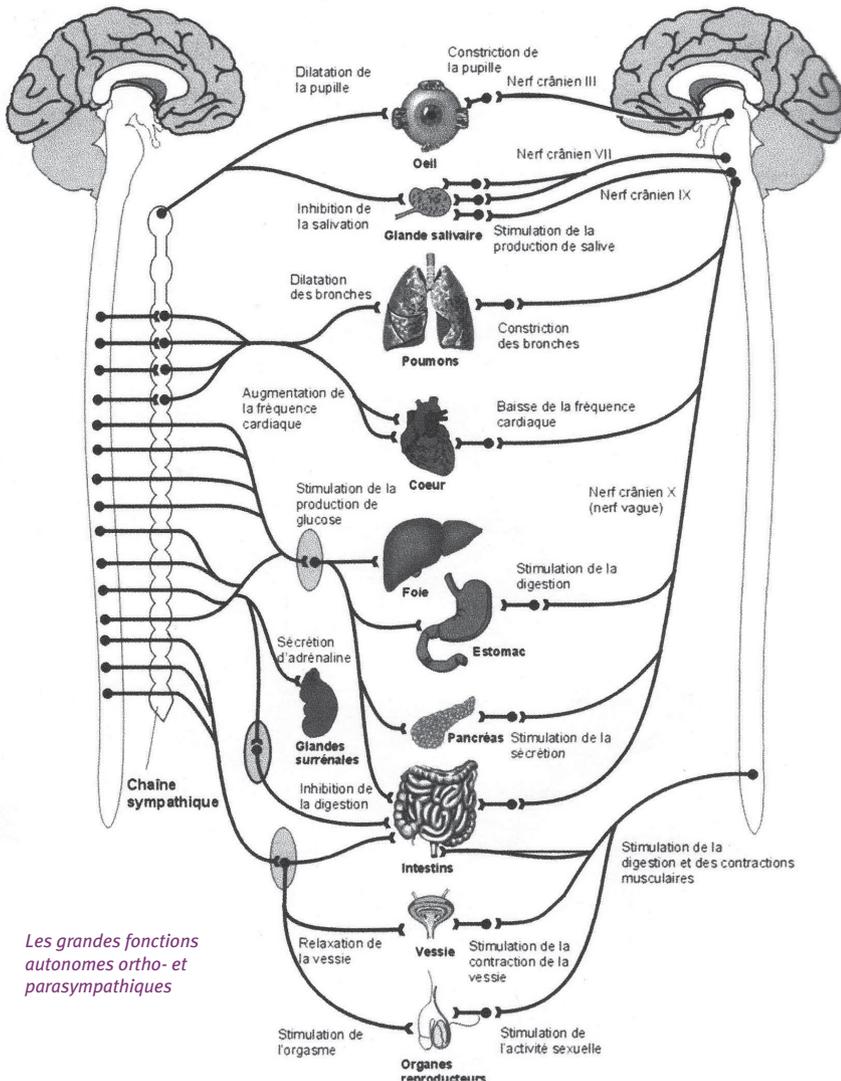
Troubles du comportement (notamment chez les enfants), troubles neurodégénératifs tel pré alzheimer, alzheimer, SEP, tumeur.

L'électrohypersensible présente une hyperréactivité à la moindre agression d'ondes d'hyper ou basse fréquence, l'amenant à fuir son habitation, sa famille, la société, apportant l'incompréhension dans son entourage et un rejet sociétal, médical. Sa vie devient une véritable « galère » car où trouver des lieux non exposés actuellement, c'est de plus en plus difficile d'autant plus qu'il a été décidé d'éliminer les zones blanches pour la couverture de la téléphonie mobile.

Tous les âges sont concernés du plus jeunes (l'embryon : le placenta n'est pas blindé) à la personne âgée. Le plus souvent,

Système sympathique

Système parasympathique



Les grandes fonctions autonomes ortho- et parasympathiques





la personne fera par elle-même le lien entre symptômes et présence d'OEM artificielles. Et remettra alors en question son lieu de vie et ses utilisations des nouvelles technologies du sans fil.

Il faudra prendre en compte le nombre d'émetteurs, leur puissance, leur proximité et la fréquence d'utilisation. Je rajouterai la position statique (poste de travail à l'écran, et dans son lit exposé à la wifi, aux téléphones portables en veille, aux radios réveils, les antennes relais) mais aussi en mouvement (marche, train, voiture, ascenseur tout en téléphonant...).

POURQUOI NOUS, KINÉS CHAINISTES, AVONS UN RÔLE À JOUER DANS L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION ?

Ces patients ont une plainte particulière, récurrente, ils errent de thérapeutes en thérapeutes (médecins, psychologues, ostéopathes, énergéticiens, magnétiseur...). Les douleurs sont rebelles malgré tous les traitements et les remises en question alimentaire.

Ce qui peut nous orienter dans notre bilan kiné, ce sont les plaintes persistantes malgré nos soins telles étaiu crânien, tension des sous occipitaux, raideur de nuque, sensation vertigineuse, blocage en inspire, acouphènes, lenteur du transit ou accélération, insomnie, troubles du transit. Je fais personnellement un lien avec la PA. La personne se trouve très souvent, malgré elle, bloquée dans cette typologie en inspire et se dit en tension permanente.

QUELQUES SOLUTIONS À RECOMMANDER

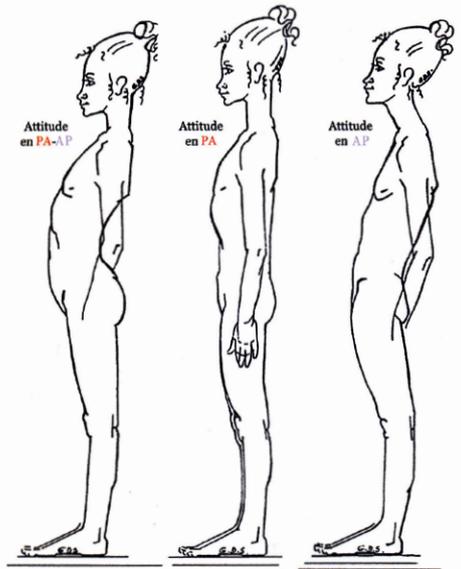
Câbler la boxe Wifi et désactiver celle-ci, de même avec l'ordinateur portable. Remplacer les DECT par un téléphone filaire ou à défaut par un éco dect (déconseiller pour les intolérants et EHS).

Utilisation résonner du téléphone portable, mettre le kit main libre (il existe des oreillettes à air, mais plus fragiles) ou mieux le haut-parleur! Ne pas téléphoner en marchant, ou dans une voiture, un train, un ascenseur, un avion. Désactiver le wifi et le bluetooth sur le téléphone portable quand non utilisation, ils émettent encore en mode avion et certains éteints. Eteignez totalement les téléphones portable la nuit ou placer le plus loin du lit, il recherche très régulièrement l'antenne et irradie son entourage...

POUR CONCLURE

On peut dire que ces ondes, émises par les technologies du sans fil et par les basses fréquences, sont des amplificateurs de douleurs déjà existantes ou des déclencheurs de douleur. En les chargeant électriquement, elles mettent les organismes sous tension. Nous ne sommes pas tous égaux face à ces ondes artificielles envahissantes, plus de femmes sont victimes mais actuellement de nombreux jeunes le deviennent aussi.

Ainsi, n'hésitez pas à désactiver pour vous mais aussi pour ceux qui vous entourent. C'est un principe de bons sens et de sagesse.



Les trois attitudes caractéristiques de postures affirmées en PA, en AP et en PA-AP
Dessins de G.D.S.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **Philippe Campignon**
les chaînes musculaires et articulaires concept GDS
- **Helyett Wardavoire** :
Réflexothérapie et Kinésithérapie
- **Dicke schliack Wolff** :
bindegewebsmassage
- **J.Bossy** : *bases neurobiologiques des réflexothérapies*
- **sur Google** : tapez « Poem26 documentation » (Dossier sante et ondes. Chambre saine. Conférence de Parnans)
- Alerte et témoignages de thérapeutes électrosensibles à demander à : Collectif santé sans onde : médicaux, para médicaux, diplômés d'état français, intolérants ou EHS.
« santesansonde@gmail.com »
- <https://www.anses.fr/fr/liste-actualites-sante-environnement-27/03/18>
- dossier sur un nombre important d'études :
<http://poem26.fr/prevoem26.id.st/Poem/poem26.id.st/documentation-p1231504.html>

